

43

n° TVA intracommunautaire

N° du bon de commande :

EXACOMPTA

R	R	Bd	Fa
---	---	----	----

cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour le recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

TOTAL T.T.C.

0138

554

- 12

—

10

1005
